

# FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (UNFPA)



## ***TERMES DE REFERENCE***

### **REVUE A MI-PARCOURS DU PROGRAMME PAYS UNFPA/ Haïti 2023-2027**

**Préparé par UNFPA-HAITI /Avril 2025.**

## Sommaire

Liste des Sigles .....	3
Liste des tableaux .....	3
TITRE DE LA REVUE .....	4
I. INTRODUCTION : BUT, OBJECTIFS ET PORTÉE DE LA REVUE .....	4
1.1. But de la Revue à mi-parcours .....	4
1.2. Objectifs de la Revue à mi-parcours.....	4
1.3. La portée de la revue à mi-parcours .....	6
1.3.1. Description sommaire du domaine de travail .....	6
1.3.2. La portée géographique .....	7
1.3.3. Le calendrier de la revue.....	7
1.4. Commande de la revue à mi-parcours. ....	8
II. ANTECEDENTS ET CONTEXTE.....	8
III. REPONSE STRATEGIQUE DE L'UNFPA, ET PROGRAMME PAYS. ....	11
3.1. Cadre du programme et Contributions attendues.....	11
III.2. Composantes et résultats sous revue.....	12
III.3. Le budget du programme pays 2023-2027. ....	13
III.4. Les Parties prenantes du 7 <sup>e</sup> programme pays 2023-2027 .....	14
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MISE EN ŒUVRE DE LA REVUE .....	15
4.1. La démarche méthodologique.....	15
4.1.1. La revue bibliographique. ....	15
4.1.2. Des séances de travail avec le personnel de l'UNFPA en Haïti.....	16
4.1.3. Des rencontres avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les bailleurs. ....	16
4.1.4. Des séances de travail avec les partenaires d'exécution et visites de terrain. ....	16
4.2. Les critères et les questions de la revue. ....	16
4.3. Les critères et le questionnement .....	18
4.4. Documents attendus de l'évaluation. ....	21
4.5. Profil des consultants ou de la firme.....	21
4.6. Conditions de travail.....	23
4.7. Mise en place du comité de revue.....	23
4.8. Répartition des responsabilités .....	25
4.9. Calendrier d'exécution.....	26
ANNEXES .....	27

## **Liste des Sigles**

AWP :	Annual Workplan
CAD :	Comité d'Aide au Développement
CIPD :	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CP/PP :	Country Program/programme de Pays.
DSNCRP :	Document de Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ;
EMMUS :	Enquête de Mortalité, de Morbidité et d'Utilisation des Services.
MCDFD :	Ministère des Conditions Féminines et des Droits des Femmes
MJSAC :	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
MPCE :	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSPP:	Ministère de la Santé Publique et de la Population
OCDE :	Organization for Economic Co-operation and Development (OECD)
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PF :	Planification familiale
PFPP :	Planification familiale en postpartum
PDNA :	Post Disaster Needs Assessment
PDs :	Population et Développement
PP :	Programme de Pays
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDH :	Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti .
PSNSSR :	Plan Stratégique National de Santé Sexuelle et Reproductive
RBM :	Results Based Management
SMN :	Santé maternelle et néonatale .
SNU :	Système des Nations Unies
SONU :	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
SR :	Santé de la Reproduction
SSR :	Santé Sexuelle et Reproductive.
UNCT :	UN Country Team
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance.
US :	United State
UNSDCF:	Cadre des Nations Unies pour le Développement Durable

## **Liste des tableaux**

Tableau 1 : PROPOSITION INDICATIVE D'ASSISTANCE (en millions de \$)

Tableau 2 : REPARTITION DES RESPONSABILITES

Tableau 3: CALENDRIER D'EXECUTION

## **Liste des figures**

Figure 1 : Alignement de la cible

Figure 2 : Vision 2030 : trois Résultats transformatifs

Figure 3 : Calendrier prévisionnel de mise en œuvre de la revue du CPD

Figure 4: les quatre outputs du CPD 2023-27

Figure 5 : Les parties prenantes du programme 2023-2027.

Figure 6 : Les critères d'évaluation

## **TITRE DE LA REVUE**

### **REVUE A MI-PARCOURS DU 7<sup>e</sup> PROGRAMME DE PAYS UNFPA HAITI 2023-2027**

#### **I. INTRODUCTION : BUT, OBJECTIFS ET PORTÉE DE LA REVUE**

Ce document tient lieu de termes de référence de la revue à mi-parcours du 7<sup>e</sup> programme pays 2023-2027 de l'UNFPA en Haïti prévue en 2025, troisième année de mise en œuvre. Ce programme, conçu dans le contexte de l'agenda post 2015, financé à la hauteur de 80 millions de dollars, est exécuté par des partenaires du gouvernement et de la société civile, sous la coordination du Ministère de la Planification et de la Coopération.

##### ***1.1. But de la Revue à mi-parcours***

La revue à mi-parcours, réalisée à mi-chemin, est un exercice stratégique pour évaluer le chemin parcouru dans la mise en œuvre du 7<sup>e</sup> programme pays 2023-2027 (PP), proposer l'ajustement éventuel du PP en cours au contexte actuel et tenir compte dans son analyse des actions et capacités des autres partenaires stratégiques ainsi que des éventuels avantages/faiblesses stratégiques de l'UNFPA dans l'environnement global changeant.

Le document élaboré devrait permettre au Gouvernement et à l'UNFPA de disposer d'éléments pertinents concernant l'adéquation des activités entreprises dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme pays et proposer des mesures d'ajustement, si nécessaire. Ce document devrait permettre aussi à l'UNFPA de disposer d'éléments de base et des recommandations pour améliorer l'implémentation, le suivi et l'évaluation du 7<sup>e</sup> programme.

##### ***1.2. Objectifs de la Revue à mi-parcours***

L'objectif général de la revue est de (i) Déterminer le positionnement stratégique de l'UNFPA face au nouveau contexte national et international, (ii) Déterminer l'avantage comparatif de l'UNFPA comme agence dans la santé reproductive, dans la réponse humanitaire et les questions de populations, (iii) Vérifier si les résultats escomptés sont atteints ; (ii) analyser les leçons apprises et fournir des recommandations pertinentes, pour alimenter les réflexions, si nécessaires pour l'adaptation des stratégies, orienter les interventions d'agence pour l'atteinte des objectifs attendus, aussi la mise en œuvre de prochaines interventions ; (iii) Analyser le rôle et la performance de UNFPA comme agence d'exécution ; (iv) Tirer des leçons utiles pour alimenter le prochain cycle du 8<sup>e</sup> programme pays en vue.

Les objectifs de la revue applicables à chacun des quatre résultats du programme sont les suivants :

- Déterminer la relevance (pertinence) du programme pays sur le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), précisé par les engagements de Nairobi en 2019, les Objectifs de Développement Durable (ODD), les priorités

définies par le gouvernement haïtien telles que décrites dans des documents de politiques comme le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), Horizon 2030 ; le Plan Directeur de Santé (MSPP) .

- Evaluer le niveau d'efficacité des activités de l'UNFPA à mi-parcours du cycle de 7<sup>e</sup> programme 2023-2027. Il s'agit d'évaluer les réalisations des produits attendus (tels que décrits précédemment) et les stratégies adoptées ;
- Evaluer le niveau d'efficience avec lequel le bureau pays est en train d'exécuter le programme pays.
- Déterminer le niveau de coordination à l'intérieur du bureau de pays et entre le bureau de pays et les partenaires d'exécution.
- Identifier la manière dont les activités sont suivies pour atteindre les résultats attendus du CP/PP

L'idée centrale est de :

a) Faire le point sur les réalisations, ainsi que sur les lacunes et les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre.

b) Évaluer si des changements significatifs dans le contexte nécessitent un examen plus approfondi de l'orientation de notre programme.

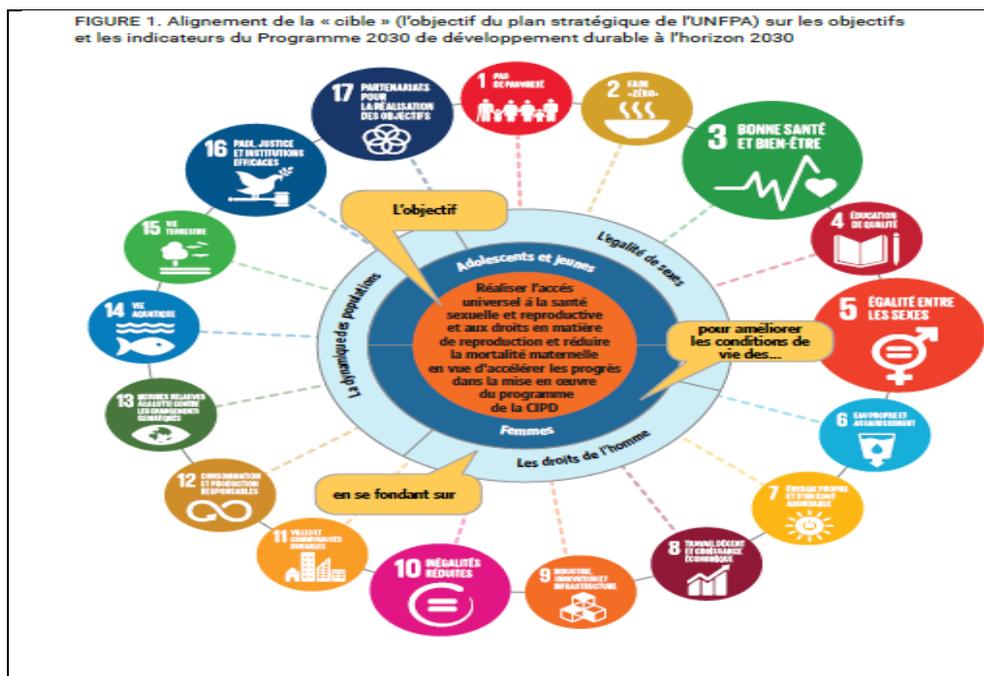
c) Utiliser les conclusions de la Revue à mi-parcours pour apporter les ajustements nécessaires à notre cadre de résultats (indicateurs, cibles et stratégies d'intervention).

### 1.3. La portée de la revue à mi-parcours

#### 1.3.1. Description sommaire du domaine de travail

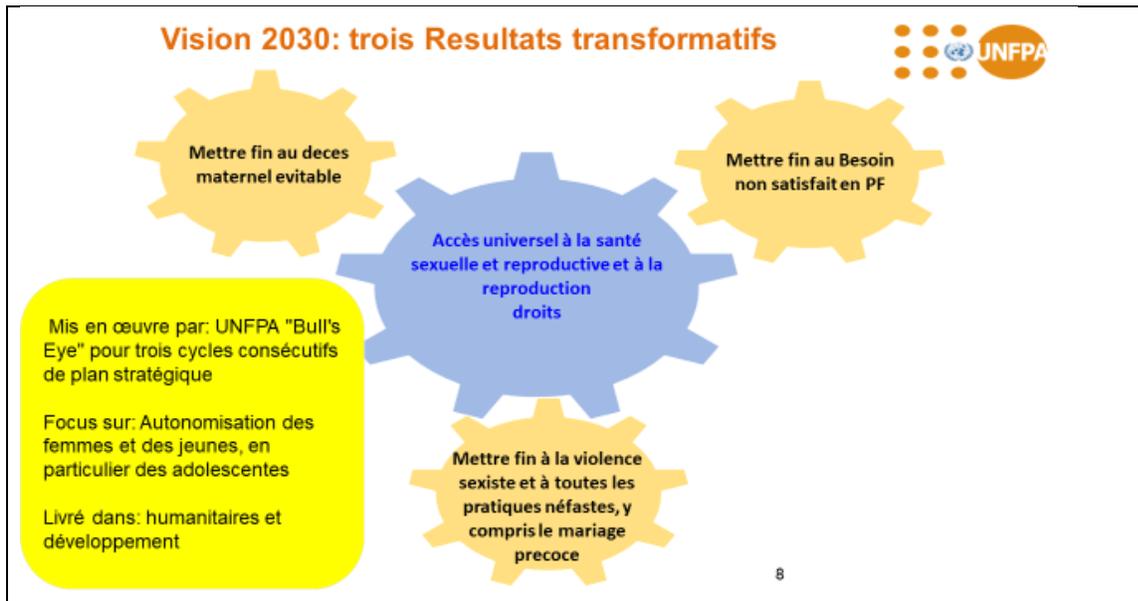
La revue à mi-parcours du 7<sup>e</sup> CPD 2023-2027 est une revue stratégique à mi-chemin. Elle concerne les résultats du programme pays 2023-2027. Le programme est structuré autour de quatre outputs (produits): 1) Protection sociale, y compris les services essentiels de SR. PF et VBG; 2) Adolescents et Jeunes, autonomie corporelle ; 3) Préparation aux situations d'urgence et réponse humanitaire ; 4) Données et dynamique de population. L'approche systémique est adoptée. La stratégie est précisément axée sur la santé sexuelle et reproductive, dans un contexte humanitaire, sur l'appui à un plus grand progrès vers la réalisation des ODD 3, sur la santé, ODD 5, sur l'égalité des sexes, ODD 11 sur la dynamique de population et ODD 17 sur les partenariats stratégiques, des 3 résultats transformateurs de UNFPA et de l'agenda de la CIPD. Cependant les résultats sont tous centrés sur l'objectif central de santé sexuelle et reproductive conformément à la nouvelle vision de l'UNFPA. Il y a lieu de signaler que la réduction de la mortalité maternelle est au cœur du programme, en priorisant la formation et le déploiement des sage-femmes, en facilitant l'accès à des soins SSR de qualité.

En effet, *l'objectif de l'UNFPA au niveau global est : de parvenir à l'accès universel à la SSR (y compris la planification familiale), de promouvoir les droits reproductifs, diminuer la mortalité maternelle, et accélérer la progression concernant l'agenda de la CIPD et l'ODD 3, de manière à émanciper les populations mal desservies, notamment les femmes et les jeunes (y compris les adolescents) et à améliorer leur vie, rendu possible par une compréhension de la dynamique des populations, des droits humains et de l'égalité des sexes, et dicté par les besoins des pays et adaptés au contexte des pays.*



Le plan stratégique 2022-2025 de l'UNFPA a mis l'accent sur les trois objectifs transformateurs suivants : a) mettre fin au besoin non satisfait en planification, b) mettre fin au décès maternels évitables, et c) mettre fin à toute violence sexiste et à toutes les pratiques néfastes, y compris les mariages précoces. Ces trois objectifs transformatifs tournent autour de l'ODD 3, particulièrement le point 3.7 qui stipule de la façon suivante : « D'ici à 2030, garantir l'accès universel aux services de soins de santé sexuelle et reproductive, notamment pour la planification familiale, l'information et l'éducation, et l'intégration de la santé en matière de procréation dans les stratégies et programmes nationaux. Le programme de pays est aligné à cette nouvelle vision, qui constitue le phare dans les contextes de développement et d'humanitaire.

Figure 2 : Vision 2030 : trois Résultats transformatifs

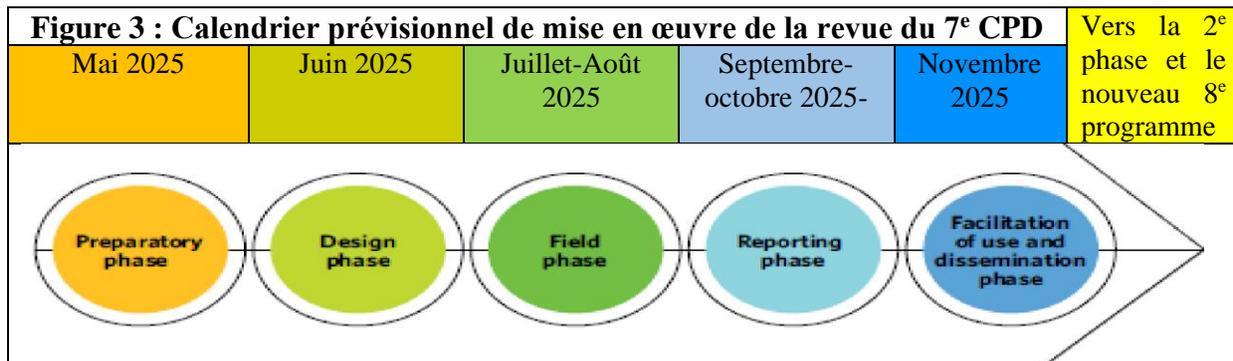


### 1.3.2. La portée géographique

Le 7<sup>e</sup> programme a une portée nationale. Il appuie des Ministères au niveau central, notamment le Ministère de la Santé Publique et la Population (MSPP), le Ministère de la Condition Féminine et des Droits des Femmes (MCFDF), sous la coordination du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), dans des domaines stratégiques de la mise en œuvre des plans et politiques nationaux et sectoriels. Au niveau départemental, les directions et les coordinations assurent l'implémentation du programme. Les femmes, les jeunes et les adolescents, et les personnes en situation humanitaire – particulièrement dans l'Ouest et l'Artibonite, et aussi dans le Sud, le Sud-est, la Grand 'Anse, et les Nippes – constituent les cibles principales du Programme.

### 1.3.3. Le calendrier de la revue

La revue à mi-parcours se déroulera durant 6 mois de mai à novembre 2025 suivant les phases de la figure ci-après. Toutes les phases seront exécutées en 2025 ; cependant, le calendrier est donné à titre indicatif et sera adapté en fonction de la réalité du pays.



#### ***1.4. Commande de la revue à mi-parcours.***

La revue à mi-parcours du 7<sup>e</sup> programme de pays 2023-2027 est commanditée par le bureau de l'UNFPA en Haïti. Il s'agit d'une revue indépendante qui devrait permettre de tirer des leçons pour l'ajustement éventuel du document du 7<sup>e</sup> cycle de programme de l'UNFPA en Haïti, de concert avec le Gouvernement haïtien. Le commanditaire assurera le secrétariat de l'évaluation. Il assure complètement la phase de préparation, et supportera la mission notamment au cours de la phase de conception, et à celle de terrain. Un groupe de référence apportera un accompagnement technique pour faciliter les échanges et garantir une revue de haute qualité.

## **II. ANTECEDENTS ET CONTEXTE**

1. Haïti est classée 163<sup>e</sup> sur 191 pays selon l'Indice de développement humain (2021). Depuis 2021, la situation s'est aggravée de manière continue. Alors que la crise socioéconomique continuait de s'aggraver, accompagnée d'une inflation galopante et de pénuries de carburant, des millions de personnes se sont retrouvées sans nourriture suffisante ni perspectives d'avenir, la seule certitude étant une insécurité accrue. Entravée par les interventions étrangères, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles et l'insécurité grandissante, Haïti est paralysée par de multiples crises. Elle est aujourd'hui le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, avec plus de la moitié de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, selon le rapport 2024 de la Banque mondiale.

2. Selon les estimations, la dernière réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), en 2024 Haïti comptait 11.5 millions d'habitants, en majorité ruraux (61 pour cent) et jeunes (56 pour cent âgés de moins de 25 ans). Environ deux tiers de la population haïtienne vit en dessous du seuil de pauvreté, et un quart en dessous du seuil d'extrême pauvreté. D'après le rapport 2024, de la Banque mondiale sur Haïti, en 2023, Haïti avait un PIB par habitant de 1 693 dollars américains et un indice de GINI de 0,41 (basé sur la consommation). L'indice de développement humain d'Haïti pour 2022 est de 0,552. Dans un contexte de crise persistante, de forte vulnérabilité aux catastrophes naturelles et de lutte contre les groupes armés pour prendre le contrôle des zones commerciales, l'économie s'est contractée pendant six années consécutives, de 2019 à 2024, dans un contexte de violence orchestrée par des groupes armés.

3. La crise politique et socio-économique, l'insécurité alimentaire, la violence des gangs, les catastrophes naturelles, le changement climatique et la pandémie de COVID-19 ont contribué à aggraver la situation humanitaire précaire. On estime à 4,9 millions, le nombre d'Haïtiens (43 pour cent) qui ont besoin d'une aide humanitaire (OCHA, 2022). La grande vulnérabilité d'Haïti aux

catastrophes naturelles récurrentes - notamment les ouragans, les inondations et les tremblements de terre - contribue à empirer les cycles de la pauvreté, des inégalités, des déplacements et des migrations.

4. Haïti fait face à de multiples défis structurels et multidimensionnels aux niveaux politique, social, économique, sécuritaire, environnemental et humanitaire. Son développement économique et social a longtemps été entravé par une instabilité politique chronique, des troubles sociaux et de la violence. Depuis 2021, après l'assassinat du président élu, l'absence de consensus politique pour modifier la Constitution a conduit à une crise politique et sociale prolongée, caractérisée par une forte volatilité, la détérioration des conditions de sécurité et la violence. Avec l'escalade des gangs armés, la violence affecte 1,5 million de personnes, en particulier les jeunes (OCHA, 2021) dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, contribuant à des déplacements internes et au risque accru de violence basée sur le genre. UNCHR, dans son rapport de 2024, fait mention de **703 000 personnes** additionnelles contraintes de fuir leur domicile en raison de la violence des gangs et de l'insécurité générale, de 2022 à 2024.

5. Les besoins de base sont loin d'être satisfaits : D'après l'Institut de statistique de l'UNESCO (2024), l'alphabétisation reste un défi majeur en Haïti, avec un taux d'alphabétisation estimé à environ 60%. Bien que des progrès aient été réalisés au fil des ans, l'accès à une éducation de qualité demeure inégal, en particulier dans les zones rurales et défavorisées ; environ 42 % des établissements de santé offrent la gamme complète des services de santé de base ; D'après l'OIT 2024, le chômage touche 36,42 pour cent de la population.

6. Le ratio de mortalité maternelle demeure le plus élevé de la région avec 529 pour 100 000 naissances vivantes (EMMUS VI, 2016-2017/dernière estimation). Le risque de décès maternel est plus élevé chez les femmes les plus pauvres, y compris celles qui traversent la frontière en direction de la République dominicaine, les femmes vivant dans les zones rurales et reculées (notamment dans la Grande-Anse, le Sud-Est et le Nord-Est), et celles pourvues d'un niveau d'éducation primaire ou totalement analphabètes. La proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié est l'une des plus faibles de la région (42 pour cent), en raison de la répartition inégale et du manque de personnel qualifié à l'échelle nationale. La couverture en sage-femmes est faible, atteignant 23% seulement des besoins au niveau national.

7. Dans son Plan directeur de la santé, Haïti vise à réduire le nombre de décès maternels évitables à 350 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2031, un chiffre certes ambitieux, mais bien loin de la cible de l'ODD 3 qui est de 70 pour 100 000 naissances vivantes. L'atteinte de cet objectif requiert l'accélération des efforts afin de combler les lacunes : la mauvaise qualité des services de SONU de base et complets ; la faiblesse du système de référence au niveau communautaire ; la couverture insuffisante et inégale du personnel de santé qualifiés ; la faiblesse du système de surveillance des décès maternels ; et le besoin non satisfait élevé de planification

familiale, qui contribue au nombre élevé de grossesses non désirées, en particulier chez les adolescentes.

8. Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale chez les femmes âgées de 15 à 49 ans ont baissé de 48 à 38 pour cent entre 1994 et 2017, mais restent encore élevés. La prévalence contraceptive pour les méthodes modernes est passée de 13 à 32 pour cent, avec un taux de croissance plus faible chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans (8 pour cent en 1994 à 25 pour cent en 2017). L'évaluation des prestations des services de soins de santé publiée en 2019 (EPSSS) a indiqué que 27 pour cent des formations sanitaires avaient connu une rupture de stock. La prévalence du VIH est de 2 pour cent, La pandémie de VIH est généralisée avec une prévalence s'élevant à 2 pour cent, principalement concentrée chez les femmes et les jeunes filles âgées de 15 à 24 ans. Quoique le pays ait élaboré et mis en œuvre des stratégies et des plans nationaux pour répondre aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes, l'intégration du programme d'éducation sexuelle complète (ESC) dans le système éducatif national n'est pas encore effective.

9. Les principaux défis à relever pour atteindre le niveau de zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale sont les suivants : la disponibilité limitée des services dans les zones rurales et reculées et dans les territoires sous l'influence des gangs armés ; l'accès limité, en raison des ruptures de stock et de la mauvaise qualité des services ; la disponibilité insuffisante de personnel qualifié, accentué par la fuite de cerveaux; l'insuffisance de l'information et de l'éducation sexuelle, en particulier pour les adolescents et les jeunes, en raison du nombre limité de programmes ciblant leurs besoins; la rupture récurrente de stock des commodités de SSR, notamment des contraceptifs, à cause de la faiblesse du système de gestion logistique tant au niveau départemental que dans les structures de santé.

10. Les femmes haïtiennes se heurtent à des barrières politiques, sociales, et économiques qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits humains, en plus d'un modèle historique de discrimination et de violence. Le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui déclarent avoir subi des violences physiques est de 29 pour cent en 2017. La violence basée sur le genre est à 16,4 pour cent parmi les adolescentes et jeunes femmes de 15 à 19 ans, bien que ces chiffres soient probablement plus élevés, en raison d'une forte sous-déclaration, notamment en l'absence d'un système d'information national sur la VBG. Les unions précoces (6,9 pour cent des adolescents âgés de 15 à 19 ans en 2016) et d'autres pratiques néfastes ne sont pas très répandues. Les principales lacunes qui empêchent Haïti d'atteindre le niveau de zéro VBG et autres pratiques néfastes sont : l'absence d'une approche intégrée entre la SSR et des VBG ; l'impunité persistante des auteurs, souvent liée à la lenteur du système judiciaire, et à une culture du silence ; un système patriarcal, sous-tendu par des normes sociales et de genre discriminatoires persistantes.

11. Le manque de données désagrégées, précises, actualisées et à jour à l'échelle nationale reste un défi majeur. Le dernier recensement général de la population et de l'habitat date de 2003. En raison des crises sociopolitiques et des faibles capacités de l'Institut haïtien de statistique et

d'informatique (IHSI), le cinquième recensement général de la population et de l'habitat a été reporté et peine encore à être réalisé. En 2020, une loi a été adoptée qui vise à réformer le système statistique national, y compris l'IHSI, mais elle tarde à être mise en œuvre. De même, la dernière enquête sur la Morbidité, Mortalité et Utilisation des Services, date de 2016-2017 ; ce qui fait que les références pour évaluer les progrès vers les trois objectifs transformateurs, sont anciennes. Depuis 2021, le projet de la réalisation d'une nouvelle enquête nationale tarde à se matérialiser.

### **III. REPONSE STRATEGIQUE DE L'UNFPA, ET PROGRAMME PAYS.**

#### **3.1. Cadre du programme et Contributions attendues.**

Le septième programme de coopération 2023-2027 s'aligne sur le Plan Stratégique de Développement d'Haïti ; sur l'Agenda 2030 pour le Développement Durable (particulièrement les ODD 3, 5, 11 et 17) ; sur le Cadre des Nations Unies pour le Développement Durable (UNDSCF) 2023 – 2027 ; sur le Plan Stratégique 2022– 2025 de l'UNFPA ; et sur le Consensus de Montevideo sur la Population et le Développement. Il a été élaboré en consultation avec le gouvernement, la société civile, et des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement, parmi lesquels des organisations des Nations Unies.

Le programme reflète le nexus Assistance humanitaire et des efforts de développement de plus long terme, et la nécessité de renforcer la résilience des communautés. S'inspirant de l'évaluation du cycle précédent, l'UNFPA devait : contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et à la prévention des grossesses précoces en renforçant les capacités nationales de prestation de services de santé maternelle complets et de grande qualité, et en étendant la prestation de services de planification familiale ; appuyer les efforts du gouvernement pour cueillir les fruits de la dividende démographique ; contribuer au renforcement de la réponse plurisectorielle à la violence sexiste ; contribuer à côté du gouvernement à la préparation et aux réponses humanitaires et renforcer les capacités nationales en matière de statistiques pour une prise de décisions factuelle, particulièrement via l'appui au Recensement. Le plaidoyer, et le dialogue sur les politiques, le développement des capacités, la gestion des connaissances et la prestation de services constitueront les principales stratégies en ne laissant personne derrière. Les femmes, les jeunes et les adolescents, et les personnes en situation humanitaire constituent les cibles principales du Programme.

En lien avec le Plan Stratégique 2022-2025, le 7e programme pays 2023-2027 vise à améliorer la qualité de vie du peuple haïtien à travers l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, y compris la Planification Familiale (PF), la prévention et traitement des ITS/VIH-SIDA, promouvoir les droits en matière de reproduction, réduire la violence basée sur le genre et réduire la mortalité maternelle en ciblant les résultats suivants :

- L'accès amélioré aux services de santé maternelle et de soins aux nouveau-nés et de l'utilisation de ces services ;

- L'accès amélioré à des services de qualité en matière de PF et de l'utilisation de ces services par les individus et les couples selon leurs intentions en matière de procréation ;
- Des compétences de vie transférées aux jeunes et adolescents pour qu'ils puissent développer leur plein potentiel.
- L'égalité des sexes et des droits en matière de procréation promue, principalement par des activités de plaidoyer, la mise en œuvre de lois et de politiques et de création de revenus visant l'autonomisation des femmes et des filles ;
- Des capacités nationales renforcées en matière de préparation aux situations d'urgence et d'assistance humanitaire en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence basée sur le genre pour les personnes touchées par des catastrophes multiples, en assurant l'intégration et la complémentarité des actions dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.
- La dynamique des populations et ses liens réciproques avec les besoins des jeunes (y compris les adolescents), la santé en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification de la famille), l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté, la disponibilité de données, sont renforcés pour les prises de décision.

### **III.2. Composantes et résultats sous revue.**

Le programme repose sur les 4 outputs ou résultats suivants. Tous les résultats du 7<sup>e</sup> programme sont alignés aux plans de développement nationaux et sectoriels.

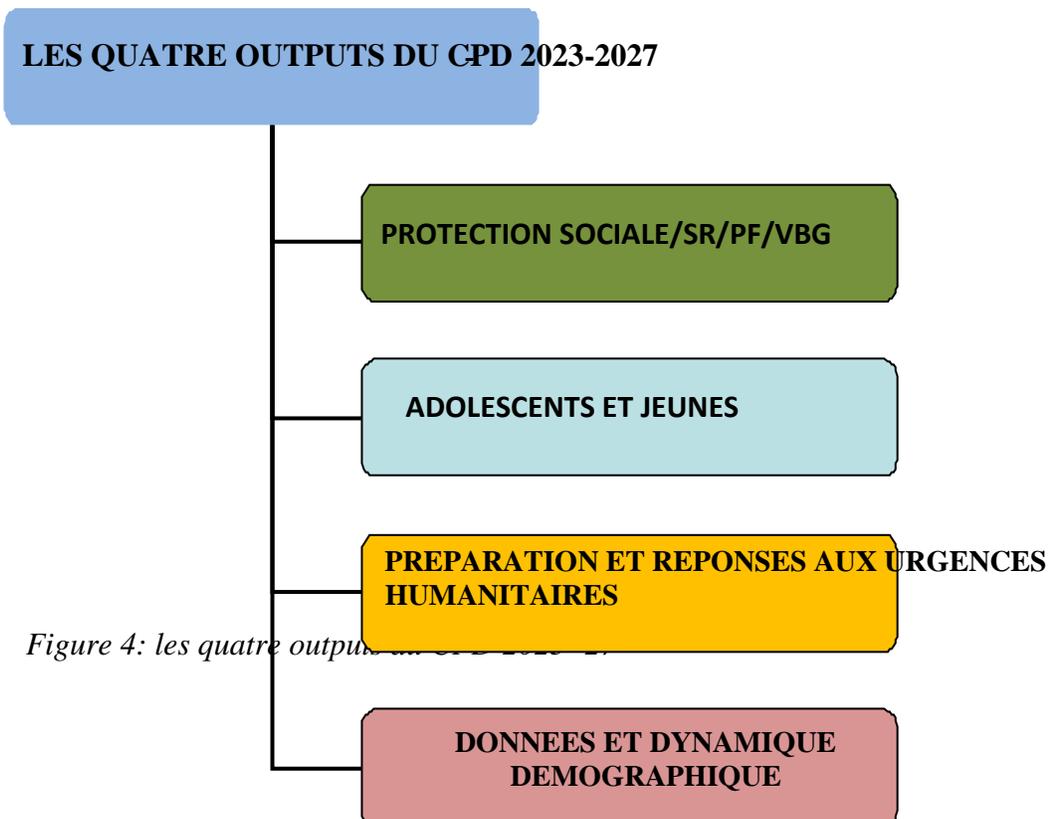


Figure 4: les quatre outputs du CPD 2023-2027

L'approche basée sur les résultats (RBM) doit constituer la principale démarche de la revue. Les libellés des Outputs sont les suivants :

#### Produit 1

Renforcement des services de protection sociale, y compris les systèmes de santé nationaux, qui fournissent des informations et des services essentiels de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive, de planification familiale, ainsi qu'une prévention et une réponse multisectorielles à la violence basée sur le genre pour les femmes et les adolescents les plus vulnérables, y compris ceux qui vivent avec un handicap.

#### Produit 2

Renforcement des compétences et des opportunités pour les adolescents et les jeunes, en particulier les plus défavorisés, afin de garantir leur autonomie corporelle, assurer la prévention du VIH et des IST, promouvoir leur leadership et leur participation et de contribuer au capital humain du pays, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale

#### Produit 3

Renforcement des capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'assistance humanitaire en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence basée sur le genre pour les personnes touchées par des catastrophes multiples, en assurant l'intégration et la complémentarité des actions dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.

#### Produit 4

Renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de données désagrégées de qualité sur la population, et de suivi des mégatendances qui influencent les politiques et les programmes, en particulier en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence basée sur le genre, dans l'ensemble des domaines concernés y compris le nexus humanitaire-développement-paix.

La revue des outputs et des 19 indicateurs du programme est présentée en annexe 1.

### **III.3. Le budget du programme pays 2023-2027.**

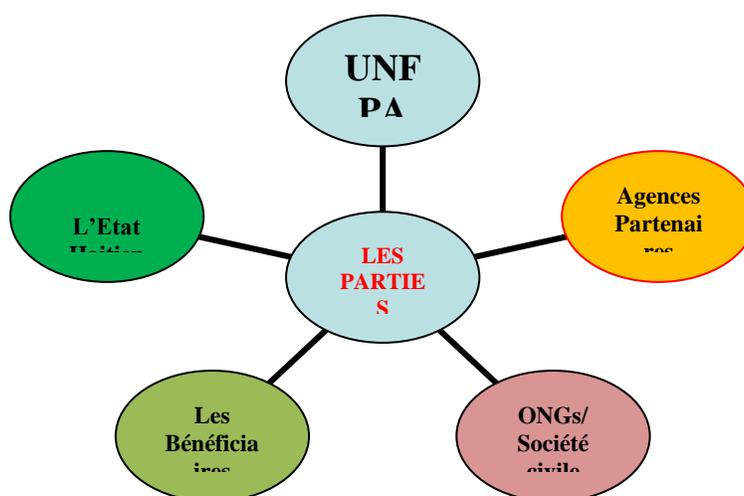
La proposition indicative d'assistance est de 70 millions de dollars dont 15 en millions de \$ de ressources régulières et 55 d'autres ressources. On consultera les tableaux ci-après pour plus d'informations.

Tableau 1 : PROPOSITION INDICATIVE D'ASSISTANCE (en millions de \$) /Domaine de résultats du plan stratégique		Ressources régulières	Autres ressources	Total
Résultat 1	Protection sociale incluant SSR, PF, VBG	3.5	30.5	34
Résultat 2	Adolescents et jeunes, et mobilité corporelle	1.3	10.7	12
Résultat 3	Préparation et réponses aux urgences humanitaires	1.5	12.5	14

Résultat 4	Données et Dynamique démographique	0.9	8.1	9
Coordination du programme et assistance		1.0	-	1.0
<b>Total</b>		8.2	61.8	70.0

### III.4. Les Parties prenantes du 7<sup>e</sup> programme pays 2023-2027

Figure 5 : Les parties prenantes du programme 2023-2027.



**L'État haïtien** : L'État haïtien est le maître d'ouvrage, le co-concepteur de ce programme qui rentre complètement dans le cadre des priorités du gouvernement exprimées dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti. L'Etat haïtien participe au programme à deux niveaux : au niveau des ministères pour les politiques et régulations, et au niveau des structures déconcentrées de l'État et des directions, pour l'implémentation sur le terrain. A différents niveaux, il participe à l'implémentation, la supervision et l'évaluation du programme. Le MPCE qui a coordonné le développement du programme de pays supervise sa mise en œuvre.

**Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)** : L'UNFPA finance le programme à hauteur de 70 millions de dollars, dont 8.2 millions à prélever sur le budget ordinaire et 61.8 millions à financer au moyen de formules de cofinancement ou d'autres ressources. L'UNFPA est le principal responsable de la mise en œuvre. La Représentation en Haïti assure la supervision de l'exécution du programme. L'UNFPA travaille en concertation avec les partenaires : l'État haïtien, les agences partenaires, les ONGs, la Société civile et les bénéficiaires pour mettre en œuvre le programme convenu entre le Gouvernement de la République d'Haïti et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

**Les Agences Partenaires** : Des agences des Nations Unies interviennent dans la mise en œuvre de ce programme, en ce qui les concerne. Les activités couvertes par le programme sont transversales et touchent les champs spécifiques d'autres agences. Les principales sont : UNICEF, ONU Femmes , OPS/OMS, ONUSIDA, OCHA, OIM, UNHCR..

**Les partenaires de mise en œuvre** : des institutions étatiques et des ONG locales et internationales mettent en œuvre les interventions du 7<sup>e</sup> programme à travers des plans de travail annuels (PTAs).

**Les Organisations Non Gouvernementales (ONGs)** : Certaines ONGs sont impliquées dans la mise en œuvre du programme. De par leurs activités dans des aires d'intervention visées par le programme, elles interviennent comme « opératrices » dans la mise en œuvre. Par ailleurs d'autres ONG non partenaires de mise en œuvre interviennent en synergie et en complémentarité aux côtés de UNFPA

**Les Bénéficiaires** : Ils sont divers. Ce sont les entités de l'état qui sont assistées, la société civile, les groupes cibles prioritaires, tels les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables au VIH, ceux victimes de discrimination et de violence sexiste. L'approche participative est adoptée, pour une meilleure réponse aux défis.

## **IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MISE EN ŒUVRE DE LA REVUE**

### ***4.1. La démarche méthodologique.***

La méthodologie est à préciser par l'équipe des consultants. Quatre démarches paraissent capitales dans la mise en œuvre de la revue à mi-parcours du programme pays 2023-2027.

#### **4.1.1. La revue bibliographique.**

C'est l'étape bibliographique au cours de laquelle les consultants prendront connaissance de la documentation existante, qui sera rendue disponible par l'UNFPA. Les principaux documents à consulter sont, entre autres, relatifs :

(i) Aux orientations et aux politiques de population et de développement du pays : PDNA, Analyse de Situation (CCA), Document de stratégie, PSDH.....

(ii) Aux conventions internationales : Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les rapports d'avancement relatifs à Haïti, le Consensus de Montevideo et les rapports d'avancement.

(iii) Au programme de l'UNFPA pour Haïti (2023-2027) et des divers rapports et documents y afférents (UNSDCF, CP/PP + annexes, AWP, Quantum Plus ...), Plan stratégique 2022-2025, Plan stratégique 2026-2029, Termes de référence de la RMP pour le programme sous-régional pour les Caraïbes 2022-2026, Note conceptuelle pour la RMP du programme mondial et régional, - Modèle de la RMP pour le programme régional de l'ALC 2022-2025

#### 4.1.2. Des séances de travail avec le personnel de l'UNFPA en Haïti.

La revue se veut indépendante et toute influence de personnel de l'UNFPA est à éviter. Cependant, les gestionnaires d'output, les responsables de thématiques et les chargés de projet sont des informants clés et doivent être disponibles pour les consultants durant le déroulement de la revue. Le personnel de l'UNFPA doit être des sources fiables d'information. Il facilitera, en plus, les rencontres entre les consultants et les partenaires d'exécution.

#### 4.1.3. Des rencontres avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les bailleurs.

Dans le cadre d'une vision globale et stratégique, les consultants rencontreront des entités du gouvernement haïtien, notamment le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le Ministère de la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC), le Ministère ayant en charge les Affaires Humanitaires... Il sera recommandé d'organiser des rencontres avec des agences des Nations Unies, comme l'UNICEF, OPS/OMS, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, OCHA et aussi la coordination du Système des Nations Unies en Haïti. Des bailleurs comme le Canada, l'USAID, seront consultés. La société civile et le secteur privé seront également consultés.

#### 4.1.4. Des séances de travail avec les partenaires d'exécution et visites de terrain.

Les rapports des composantes, des projets et des partenaires d'exécution seront rendus disponibles par l'UNFPA. Les consultants établiront un calendrier de rencontres et de visites de terrain. L'UNFPA interviendra dans la planification, la facilitation des rencontres et la logistique, mais cette étape, comme toute la revue, sera totalement indépendante.

### 4.2. Les critères et les questions de la revue.

La revue adoptera une approche mixte alignée sur le document de référence de l'OCDE. Cinq critères, recommandés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, font référence dans le domaine du développement, points de départ à la formulation des questions évaluatives. Ils sont les suivants : Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité. A ces cinq critères classiques s'ajoutent la Valeur ajoutée institutionnelle et la Coordination avec UNCT. Le cadrage conceptuel de chaque critère de la revue est présenté ci-après :

- **La pertinence** : Mesure selon laquelle les objectifs de l'action correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du pays
- **L'efficacité** : L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints

- **L'efficience** : L'efficience concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d'efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Cette mesure doit être quantitative, qualitative et doit également porter sur la gestion du temps et du budget.
- **L'impact** : L'étude de l'impact mesure les retombées de l'action à moyen et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, du programme sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou écologique. C'est l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le programme. L'impact porte sur les relations entre le but (ou l'objectif spécifique) et les objectifs globaux du programme.
- **La durabilité (pérennité, viabilité)** : Le cinquième critère, la durabilité (ou encore pérennité ou viabilité), vise à savoir si les effets du programme perdureront après son arrêt. C'est l'analyse des chances que les effets positifs de l'action se poursuivent lorsque l'aide extérieure aura pris fin.
- **La valeur ajoutée institutionnelle** : La marque de l'UNFPA dans ses contributions aux résultats du PSDH et des ODD. La prise en compte du Consensus de Montevideo, de l'ICPD, notamment des engagements du gouvernement haïtien à Nairobi dans la mise en œuvre du programme.
- **La coordination avec l'UNCT** : La cohérence des interventions de l'UNFPA par rapport à l'UNSDCF ; les contributions de l'UNFPA aux résultats du Cadre stratégique des Nations unies, la complémentarité avec les autres agences. Le rôle stratégique de l'UNFPA dans le cadre de « One UN » et son implication dans l'UNCT.

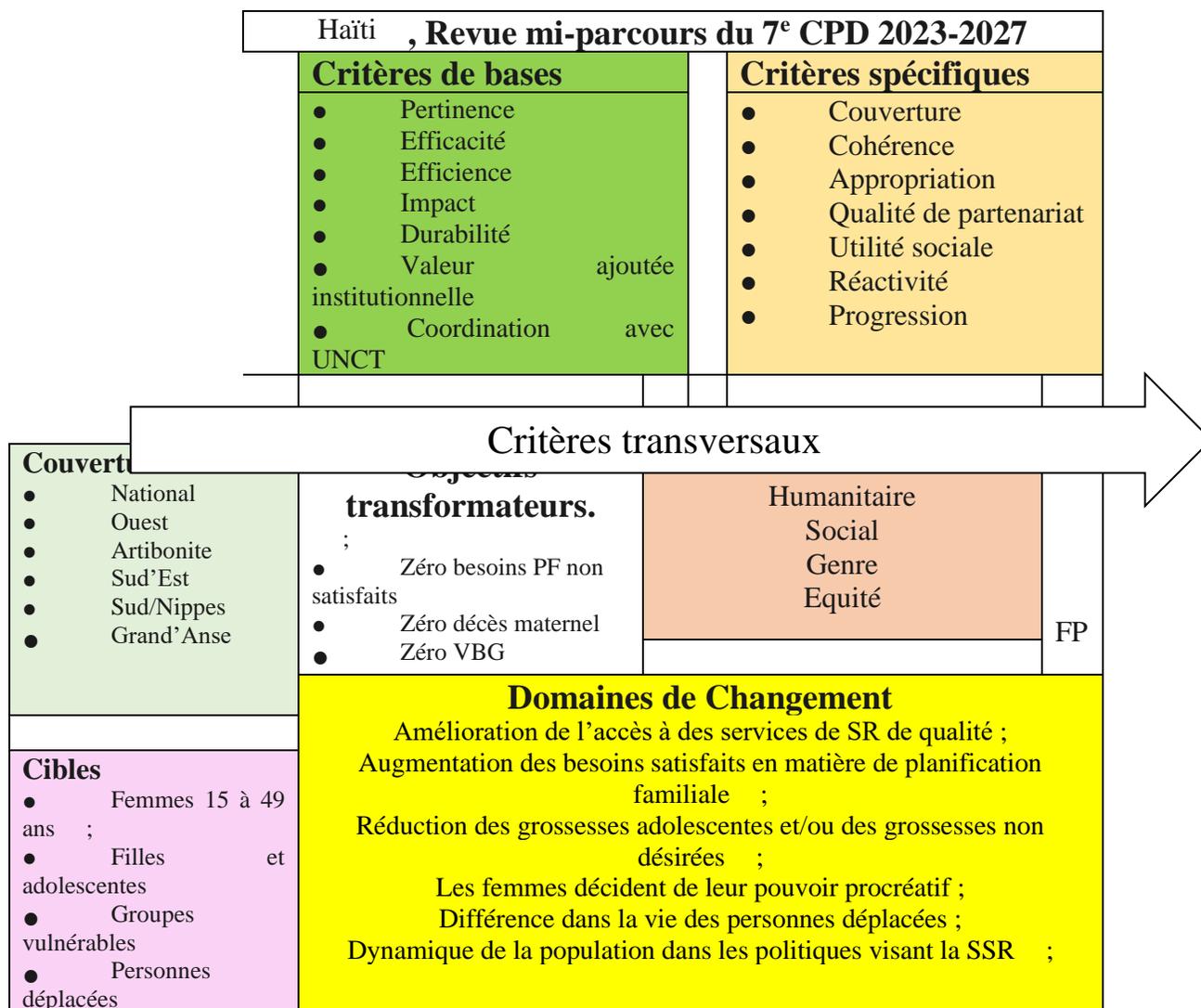


Figure 6 : Les critères d'évaluation

### 4.3. Les critères et le questionnaire

Les critères classiques d'évaluation, utilisés pour la revue à mi-parcours sont proposés avec les questions attachées. Les objectifs de la revue applicables à chacun des quatre résultats du programme sont les suivants :

- 1) Déterminer la pertinence du 7<sup>e</sup> programme pays sur le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), précisé par les engagements de Nairobi en 2019, les Objectifs de Développement Durable (ODD), les priorités définies par le gouvernement haïtien définies dans des documents de politiques tels le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), Horizon 2030 ; le Plan Directeur de Santé (MSPP)..

*Les questions d'orientation pour la revue*

- *Est-ce que les progrès enregistrés tendent vers la réalisation des objectifs à long terme comme ceux de la CIPD et des ODD par rapport aux indicateurs identifiés et en termes substantifs tels que la nature des activités, l'appui technique national et international ?*
- *Les résultats du 7<sup>e</sup> programme de pays sont-ils alignés avec le mandat de l'UNFPA ?*
- *Les résultats du 7<sup>e</sup> programme de pays sont-ils alignés avec les priorités du gouvernement haïtien ?*
- *Le CP/PP a-t-il été adapté au contexte humanitaire national et aux nouvelles priorités du gouvernement pendant l'exécution du CP/PP alors que la classe politique s'est renouvelée ?*

2. Evaluer le niveau d'efficacité des activités de l'UNFPA durant le cycle du 7<sup>e</sup> programme 2023-2027. Il s'agit de considérer les réalisations des produits attendus (tels que décrits précédemment) et les stratégies adoptées;

- *Quel est le niveau de réalisation des résultats prévus dans le 7<sup>e</sup> CP/PP ?*
- *Quel est le niveau de qualité des résultats du 7<sup>e</sup> CP/PP ?*
- *Quels sont le niveau et la qualité des résultats obtenus au niveau des projets (AWP) et leur contribution aux produits du 7<sup>e</sup> CP/PP ?*
- *Quels sont les niveaux de réalisation des indicateurs ?*
- *Quelles sont les contraintes inhérentes à l'exécution des plans de travail des composantes projets ;*
- *Les stratégies déployées sont-elles adéquates pour la réalisation des résultats du 7<sup>e</sup> programme ?*
- *Y a-t-il suffisamment de synergie entre les différentes composantes ?*
- *Y avait-il des facteurs qui ont influencé positivement ou négativement l'implémentation du 7<sup>e</sup> CP/PP ? ont-ils été décelés et adressés par l'UNFPA ou par les partenaires d'exécution ?*

3. Evaluer le niveau d'efficience avec lequel le bureau pays exécute le 7<sup>e</sup> programme pays (CP).

- *Les résultats obtenus ou attendus justifient-ils les coûts imputés ?*
- *Les ressources sont-elles utilisées de manière stratégique et suivant les guidelines et procédures de l'UNFPA ?*
- *Y a-t-il duplication des activités implémentées avec autres interventions similaires financées par des donateurs ou par le trésor public ?*
- *Les procédures en place pour la gestion financière, logistique, des ressources humaines sont-elles été pratiquées ?*
- *Les mécanismes de gestion et de coordination du projet ont-ils été efficaces (en temps et vis-à-vis des ressources humaines et financières dédiées) ?*

4. Evaluer l'impact anticipé de la mise en œuvre du 7<sup>e</sup> programme pays (CP)

- *Quels changements importants sont survenus en conséquence directe du 7<sup>e</sup> programme ?*
- *A-t-on atteint les plus précaires/vulnérables ou les plus accessibles ? Dans quelles mesures la mise en œuvre des activités du 7<sup>e</sup> programme a influencé positivement les enjeux liés à : i) l'intégration des groupes vulnérables ; ii) au genre et notamment à l'implication des femmes ?*
- *À la lumière du contexte fragile et d'insécurité, comment les activités du 7<sup>e</sup> programme aident-elles les bénéficiaires à devenir plus résilients à ces types de chocs ?*

### **5. Evaluation de durabilité des effets du programme, vérifier si les effets vont durer après le programme !**

- *Quelles sont les premières données probantes suggérant si les effets des diverses interventions se maintiendront au-delà de la durée de vie du 7<sup>e</sup> programme ?*
- *Quels peuvent être les principaux obstacles à la réalisation des critères de durabilité ? Quelles mesures peuvent être prises (ou auraient pu être prises) pour surmonter ces obstacles ?*
- *Quelles stratégies contribuent à l'appropriation locale du 7<sup>e</sup> programme ? Comment ? Pourquoi ?*
- *Quels facteurs ont été essentiels pour obtenir le soutien / la participation de la communauté ?*
- *Les groupes cibles identifient-ils des ressources potentielles pour continuer à obtenir des résultats similaires après la fin du programme ? Sinon, quel soutien supplémentaire sera nécessaire ?*

### **6. Evaluation de la valeur ajoutée générée par le programme !**

- *Quelles sont les innovations inhérentes à la mise en œuvre du 7<sup>e</sup> programme ?*
- *L'intervention du 7<sup>e</sup> programme a-t-elle apporté suffisamment de valeur aux parties prenantes ?*
- *Quelle est l'empreinte de l'UNFPA dans ses contributions aux résultats du PSDH et des ODD ?*
- *Est-ce que la prise en compte du Consensus de Montevideo, de l'ICPD, notamment des engagements du gouvernement haïtien à Nairobi dans la mise en œuvre du 7<sup>e</sup> programme a fait une différence ?*

### **7. Evaluation de la coordination avec UNCT :**

- *Les interventions de l'UNFPA sont-elles en cohérence avec l'UNSDCF ?*
- *Quelle est la complémentarité des interventions de celles des autres agences ?*
- *Y-a-il des initiatives communes ? Quel est le rôle stratégique de l'UNFPA dans le cadre de « One UN » et son implication dans l'UNCT ?*

#### **4.4. Documents attendus de l'évaluation.**

Trois documents sont attendus de la revue :

1) Proposition méthodologie et plan de travail

Il s'agit d'un document programmatique et méthodologique qui doit préciser l'organisation de la revue, la méthodologie, le calendrier d'exécution, les besoins en ressources et accompagnement. Le plan de ce document est présenté en annexe. Ce document sera soumis quatre semaines suivant la signature du contrat.

2) Un rapport initial de revue.

3) Le draft du rapport final :

Produire un document (d'environ 60 pages non compris les annexes), tenant compte du contexte humanitaire qui, sur la base des (i) orientations et des politiques de population et de développement du pays; (ii) des visites sur le terrain et des séances de travail avec les cadres des institutions concernées et de l'UNFPA qui auront été organisées ; et (iii) du 7<sup>e</sup> programme de l'UNFPA pour Haïti (2023-2027) et des divers rapports et documents y afférents, fera ressortir les résultats enregistrés et les effets des divers éléments des quatre composantes du programme en mettant en évidence les critères indiqués dans les objectifs de la revue. Le rapport mettra en évidence, les trouvailles et les recommandations.

L'équipe de consultants soumettra le rapport final au comité de revue pour appréciation et remarques, 4 semaines suivant la date de début de la consultation. Le document et ses annexes doivent être présentés suivant le plan standard présenté en annexe et soumis 12 semaines, au plus tard suivant la signature du contrat.

4) Le rapport final

Les remarques du comité seront produites dans un délai d'une semaine et seront prises en compte pour la finalisation du rapport de la revue. Ce rapport sera finalisé à la satisfaction du comité de la revue, qui seul est habilité à donner l'approbation finale.

#### **4.5. Profil des consultants ou de la firme**

Pour le bon déroulement de la revue à mi-parcours, une équipe pluridisciplinaire de 4 professionnels est recommandée comprenant :

Un (e) chef (fe) de mission, international (e), expert en évaluation de programme, maîtrisant le français, se trouvant dans la liste des évaluateurs agréés par l'UNFPA au niveau global.

- Un profil Santé de la Reproduction avec des compétences en revue et évaluation de programme et de projets, avec des expériences en genre/VBG et humanitaire, comme chef de mission ;

- Un profil Dynamique de Population, Adolescents et Jeunes, avec compétences sur les questions de population, du dividende démographique.
- Un profil Humanitaire et Genre/VBG avec de l'expérience du Nexus Développement-Humanitaire-Paix.

### **Profil du (de la) chef (fe) de mission (international/e)**

Le (a) Chef(fe) de mission devra démontrer les compétences suivantes :

- Profil de Médecin de Santé Publique ou universitaire ayant de hautes compétences en évaluation des programmes de santé avec une expérience d'au moins 10 ans dans le suivi/évaluation des projets/programmes de santé et une bonne connaissance des programmes de SR et genre/VBG.
  - Connaissances et expériences pratiques des évaluations, des revues de projets et programmes
  - Connaissances et expérience pratiques du cycle de gestion de projets ;
  - Connaissance de la méthode de gestion axée sur les résultats (GAR);
  - Bonne maîtrise des principes de programmation basée sur une approche des droits humains et de programmation et budgétisation sensible au genre.
  - Connaissances de la problématique liée à la santé sexuelle et reproductive, à l'équité du genre, à la Réponse humanitaire et des dynamiques de la population.
  - Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.
  - Bonne maîtrise du français parlé et écrit

### **Profil du consultant en Santé Reproductive. (national)**

- Profil du (de la) Médecin de Santé Publique ou universitaire ayant de hautes compétences en évaluation des programmes de santé avec une expérience d'au moins 10 ans dans le suivi/évaluation des projets/programmes de santé et une bonne connaissance des programmes de SR et genre/VBG, connaissances optimales en GAR, programmation basée sur une approche des droits humains et de programmation et budgétisation sensible au genre.
- Disposant de capacités d'analyse, de synthèse et de travail en équipe et d'une expérience en matière d'analyse des politiques de santé publique
- Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.
- Langue de travail : excellente maîtrise du français (écrit et parlé). Le document requis est à présenter en français

### **Profil du consultant en Humanitaire, Genre et Droit (national)**

- Diplômé en sciences humaines, avec compétence en Genre/VBG, et expériences prouvées dans la mise en œuvre des projets humanitaires, ayant de hautes compétences en évaluation des programmes de communication, de plaidoyer et de l'approche genre dans le développement
- Expérience d'au moins 10 ans dans le suivi/évaluation des projets de développement prenant en compte les dimensions humanitaires, genre et/ou de programmes de développement humain.

- Connaissances optimales en GAR, programmation basée sur une approche des droits humains, de programmation et budgétisation sensible au genre et de ne laisser personne de côté (LNOB).
- Disposant de capacités d'analyse, de synthèse et de travail en équipe et d'une expérience en matière d'analyse des politiques
- Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.
- Langue de travail : excellente maîtrise du français (écrit et parlé). Le document requis est à présenter en français

#### **Profil du consultant en Dynamique de Population, Adolescents et Jeunes (national)**

- Universitaire (Démographe, Economiste....) ayant de hautes compétences en évaluation des programmes de population et développement avec une expérience d'au moins 10 ans dans le suivi/évaluation des projets/programmes de population et une bonne connaissance de la problématique des dynamiques de population en période de crise.
- Connaissance du dividende démographique et des questions liées à la transition démographique.
- Connaissances optimales en GAR.
- Expérience dans le renforcement des compétences et des opportunités pour les adolescents et les jeunes
- Disposant de capacités d'analyse, de synthèse et de travail en équipe et d'une expérience en matière d'analyse des politiques de population.
- Connaissance d'Haïti et du système des Nations Unies, un atout.
- Langue de travail : excellente maîtrise du français (écrit et parlé). Le document requis est à présenter en français

#### **4.6. Conditions de travail**

- i) Lieu : Port au Prince, Haïti avec des déplacements dans les lieux d'intervention du programme.
- ii) Période : Quatre mois avec quatre semaines effectives de travail terrain. Le nombre de jours de travail effectif est de 60 jours par les consultants et 65 jours pour le chef de mission.
- iii) Rémunération : La rémunération de la firme de consultants ou des consultants fera l'objet de contrat spécifique. Les consultants recevront 30% de l'enveloppe à la transmission du rapport de conception, puis 40% à la transmission du draft de rapport et 30% après l'approbation du rapport final.

#### **4.7. Mise en place du comité de revue.**

Il est prévu la mise en place d'un comité de revue auquel est incombé le pilotage du processus de revue. Ce comité est garant de la bonne gestion de la revue et mettra tout en place pour qu'elle se réalise dans les meilleures conditions possibles. Ce comité a un rôle central et s'occupera spécifiquement de :

- La préparation de la revue
- L'approbation des termes de référence
- La sélection des consultants (tes) ou de la firme de consultants

- L'accompagnement des consultants (tes) ou de la firme de consultants
- La révision et l'approbation de tous les documents soumis.

Le comité de revue est constitué de membres de l'UNFPA, des représentants de ministères partenaires de l'UNFPA et d'autres agences des Nations Unies.

Sa composition est la suivante :

- Le Directeur de la Coopération Externe du MPCE, Président.
- Le Représentant (Adjoint) de l'UNFPA, vice-Président ;
- Le Directeur/directrice des opérations à l'UNFPA
- Le Responsable de M&E de RCO
- Le responsable de M&E de UNFPA, secrétariat .
- Un (e) représentant (e) de MSPP,
- Un (e) représentant (e) de MCFDF,
- Un (e) représentant (e) d'un Partenaire de la Société civile ;
- Un (e) représentant (e) d'une agence Soeur

Le comité d'évaluation est présidé par le MPCE, assisté par l'UNFPA.

#### 4.8. Répartition des responsabilités

Les responsabilités de la revue incombent à tout le staff de l'UNFPA et au comité de revue. Les interventions du staff se limitent au support logistique, à l'assistance en informations fiables, à la planification de certaines rencontres. Le caractère externe et indépendant de la revue doit prévaloir. Le tableau suivant présente les principales tâches identifiées et les leaders responsables de la mise en œuvre.

Tableau 2 : REVUE DU PROGRAMME PAYS , UNFPA/HAITI REPARTITION DES RESPONSABILITES		
Activités	Personne responsable	Livrables
Rencontre de lancement de la revue : clarification des objectifs, méthodologie :	Représentant (Deputy) UNFPA	Rapport initial de revue
Coordination du comité de revue	Représentant Adjoint Chargé de Suivi-évaluation	
Révision et finalisation des questions d'évaluation/de revue	Consultants et Chargé de Suivi-évaluation	
Finalisation de la planification des rencontres	Consultants	
Facilitation des rendez-vous avec les partenaires	Responsables de composantes et chargés de projets.	Draft du rapport final.
Rencontre avec les partenaires d'exécution	Consultants	
Collection d'informations	Consultants	
Analyse des informations	Consultants	
Production du draft de rapport final.	Consultants	
Discussion interne sur le draft	RR/Deputy	Rapport final
Soumission des remarques et recommandations du comité de revue.	RR/Deputy	
Présentation du rapport final	Consultants	
Préparation de la réponse du bureau aux recommandations de la revue.	Chargé de Suivi-évaluation	Réponse du bureau aux recommandations
Mettre sur Google drive rapport de la revue et réponse du bureau.	IT Specialist	

## 4.9. Calendrier d'exécution

La revue du programme de pays se fera sur une période de 6 mois allant de mai à novembre 2025 ; cependant la phase impliquant les consultants durera 3mois et demi. Le calendrier ci-après résume les différentes phases d'implémentation de cette évaluation.

Tableau 3: CALENDRIER D'EXECUTION																										
Tâches	Mai		Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre/				Novembre			
	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2		
Mise en place du comité d'évaluation	X																									
Finalisation des TDRs		X																								
Approbation des TDRs par le comité			X																							
Appel d'offres pour consultants			X	X																						
Sélection des consultants					X																					
Contrat de service					X																					
Phase de documentation et d'orientation							X	X																		
Soumission de rapport initial								X																		
Mise en œuvre de l'évaluation										X	X	X	X													
Draft de rapport final																X										
Production de remarques sur RF																	X									
Rapport final																						X				
Management response																								X		
Documents sur Google drive																									X	

## ANNEXES

### **Rapport final d'évaluation Plan de présentation**

#### Page de Couverture

- UNFPA CPE: NOM DU PAYS
- Période couverte par l'évaluation
- RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
- Date

#### Deuxième page

- Carte du pays (demi-page)
- Tableau (demi-page)
- Équipe d'évaluation
- Titres / position dans l'équipe Noms

#### Troisième page

- Remerciements

#### Quatrième page

- Table des matières
- Titre de section suggéré

#### Cinquième page

- Abréviations et acronymes
- Liste des tableaux
- Liste des figures

#### Sixième page

- Tableau des faits clés

#### RÉSUMÉ EXÉCUTIF 5 pages maximum

#### Chapitre 1 Introduction

- Finalité et objectifs du CPE
- Portée de l'évaluation 5 à 7 pages maximum
- Méthodologie et processus

#### CHAPITRE 2: Contexte national

- 2.1 Défis de développement et stratégies nationales 5 à 6 pages maximum
- 2.2 Le rôle de l'aide extérieure.

#### CHAPITRE 3: Réponse des Nations Unies / FNUAP et stratégies de programme

- 3.1 Réponse stratégique du FNUAP 5 à 7 pages maximum
- 3.2 Réponse du FNUAP dans le cadre du programme de pays
- 3.2.1 Brève description de la stratégie, des objectifs et des réalisations du cycle précédent du FNUAP

- 3.2.2 Programme de pays actuel du FNUAP
- 3.2.3 La structure financière du programme

#### CHAPITRE 4: Constatations: réponses aux questions d'évaluation

- 4.1 Réponse à la question d'évaluation 1 25 à 35 pages max
- 4.2 Réponse à la question d'évaluation 2
- 4.3 Réponse à la question d'évaluation 3
- 4.4 Réponse à la question d'évaluation X

#### CHAPITRE 5: Conclusions

- 5.1 Niveau stratégique, 6 pages maximum
- 5.2 Niveau programmatique

#### CHAPITRE 6: Recommandations

- 6.1 Recommandations 4 à 5 pages maximum (Nombre total de pages) 55 à 70 pages

#### ANNEXES

- Annexe 1 Termes de référence
- Annexe 2 Liste des personnes / institutions rencontrées
- Annexe 3 Liste des documents consultés
- Annexe 4 La matrice d'évaluation

**Annexe No 1 : Matrice Méthodologique suggérée pour le rapport initial d'évaluation.**

Objectifs	Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Indicateurs de performance	Sources de données	Approche méthodologique et description	Méthodes d'échantillonnage	Méthodes de collecte de données et instruments	Méthodes d'analyse de données

**Annexe No 2 : Plan de travail de l'évaluation  
Matrice des étapes, Activités, Responsabilités et Délais**

Étapes	Activités	Responsables	Délais